

# LES DÉBATS PUBLICS

## ● JEUDI 25 NOVEMBRE

> 1984-2004 : 20 ANS DE LOI MONTAGNE. QUEL AVENIR ? (FIMM - Maison de l'Economie - Forum Interrégional Alpin)

## ● VENDREDI 26 NOVEMBRE

> QUALITE, PRODUITS, TERROIR... MONTAGNE ET MONDIALISATION (FIMM - Montanea)

De plus en plus les produits alimentaires s'inventent avec l'appui du marketing une image de terroir. Les produits de montagne ne sont pas seulement des produits alimentaires de qualité. Ils sont aussi le reflet d'un patrimoine, d'un savoir faire et d'un mode de développement de leur territoire. Ainsi l'agriculture valorise, gère les ressources et préserve les paysages.

# LES ANIMATIONS : 25-26-27-28 novembre

<b>Syndicat National des Accompagnateurs en montagne</b>	Circuit VTT Activités pour personnes handicapées (Joellette, Fauteuil Tout Terrain) Animaux de bâtis- Raquettes à neige DVA (Déflecteur de victimes d'avalanches)
<b>ADSP</b>	Collaboration à une exposition d'engins de damage avec Kassborher et Prinoth Leitner
<b>APPEL : association pour la promotion de l'écriture et de la lecture et librairie JJ Rousseau</b>	Deuxième salon du livre de montagne " des montagnes de livres qui vous parlent de montagne ".
<b>Canadian Attitude</b>	Contes et légendes des Indiens du Canada
<b>CFTH</b>	Dégustation de crêpes flambées sur le stand du CFTH.
<b>GRETA de Quimper</b>	Assurer une information sur les différentes formations existantes sur ce métier, l'organisation, le diplôme sous forme d'une réunion rencontre avec jeu de questions réponses. Dégustation de crêpes
<b>Moniteurs de ski alpin et handisport Savoie</b>	Stade de neige
<b>SEA 73-74 + service alpage de la chambre d'agriculture + Reinach Formations + CFMM + Centre de formation de Poisy</b>	- les métiers d'agriculture en montagne (berger, vacher, ouvrier d'élevage, fromager, éleveur en montagne, services en milieu rural). Présence d'animaux (vaches, chèvres, moutons, tarines). - Les saveurs de montagne - mise en scène des produits : chaque jour un chef, un massif, une saveur.
<b>SNGM + handisport Savoie</b>	Escalade
<b>Nordique France</b>	Biathlon, démonstrations, animation sur stade de neige
<b>ANPS et fédération Nationale des Maîtres Chiens d'avalanche</b>	Démonstrations
<b>FIMM</b>	Contes et légendes avec Jean-Marie JEUDY
<b>Espace Montagne</b>	Les artisans de nos montagnes

# LES VILLAGES DU FESTIVAL : 25-26-27-28 novembre

Le festival est organisé en différents espaces thématiques, "Les Villages" dans un but précis : faciliter la recherche d'informations et les rencontres. Seront présents, à votre écoute dans les différents Villages.

ADECCO - ADIA(Pôle Montagne) - Association pour le Développement de la Promotion Sociale (Cité des Langues) - ANPE - CFDT - CGT (RM) - EURALP - FO - Mutualité Française Savoie (Pôle ressources régional en promotion de la santé dans les stations de tourisme).

Association pour le Développement de la Promotion Sociale - AFPA - AFRAT - CFMM - CFTH - CIMMES - CIO (ONISEP Grenoble) - CIRAT - CNPC - Compagnons du tour de France (Centre de formation professionnelle) - Conseil Régional Rhône-Alpes - CRET - Ecole supérieure européenne d'ingénierie de l'espace rural - IFMMT - Maison du Berger (CFPPA du Merle) - Maison Familiale de Cruseilles - Missions Locales et PAIO de Savoie - Ministère de l'Education Nationale : Lycée Professionnel Général Ferrière, Lycée des métiers de la montagne (St Michel de Maurienne), Lycée Ambroise Croizat (Moutiers), Lycée Alpes et Durance (Embrun), Lycée Frison Roche (Chamonix), GRETA Montagne (Savoie et Dauphiné) - Ministère de l'Agriculture : Lycée Agricole de Savoie (Domaine Reinach), CFPPA des Savoie et du Bugey - Université de Savoie.

ADECOHD - ANSP et Fédération des Maîtres chiens d'avalanches - Association Nationale des médecins du secours en montagne - Association des médecins de montagne - CIRAT - CRS d'Albertville - Guides de montagne : Compagnie des guides de la Vanoise + Syndicat National des Guides de Montagne - Handisport Savoie - Mountain Riders - Nordique France - Centre de Ressources Interrégional Alpin sur la pluriactivité et le travail saisonnier - PGHM - Réseau d'éducation à l'environnement en montagne - Equipe de Secours en Montagne (Sapeurs Pompiers) - Syndicat National des accompagnateurs en Montagne (Centre de Formation des Accompagnateurs en Montagne) - Ecole de ski internationale - Syndicat National des Moniteurs de Parapente - Syndicat National des Moniteurs de Ski Français - Syndicat National des Professionnels de la spéléologie et du canyon.

Aide et Action (VERGNE Yvonne) - ANDRÉ Christiane - ANSELMET Andrée - Au Bois de Montagne - Association Amitié Solidarité Cachemire - Association GESCH - Atelier des grottes, art et motifs - Atelier pictural de Montméry - BALMAT Paul, sculpture sur bois - BAR Alain - BELANGER Gilles et Claire - BOCHET Daniel - BOTTOLIER Philippe - BOUGUOIN Lucie - Canadian Attitude - Cercle Weiland (CRETENOUX Patrick) - Cilao Com - COULON Gilbert - CRESSEND Raymond - DALLINGER Johann - DESJARIGES Valérien - Editions du Mont - EROUTINE Arménouh - Fédération des artisans créateurs et paysans de Savoie - GENSBITTEL Denis - GIRIAT Sylvianne - GOUDARD Lila - GRETA de Quimper - La Bergeronnette - La Ferme de Morbié (VOLTA Georges) - LAVAURE Véronique - LE MOULLEC Agnès - Office de Tourisme de Chambéry - Patines et volutes - PERSONNAZ Fabrice - PORRET-COULAUD Sandrine et Laurent - Province de Turin - RENAUX CERE Anne - RENOUX BALET Vanessa - RETA - Verrière (RIVOIRE Sylvia) - ROMÉI Martine - ROUTIN Sonia - Société d'Economie Alpêtre 73-74 - TANTON Bernard - TASTARD Annie - Terraterre (BAKES Juliette) - VERCHOT Claude - Verrière (LAFFARGUE Alain) - Verrière des Hurtières - VERRIER Michel



# Les partenaires

## MEMBRES FONDATEURS DU COMITÉ D'ORGANISATION

- Ville de Chambéry - Initiateur et coordinateur
- ANEM - Association Nationale des Elus de la Montagne - Initiateur
- AEM - Association Européenne des Elus de Montagne
- Conseil Général de la Savoie
- Maison de l'Economie
- Edmond BLANCHOUZ
- Dominique CLOCHON - Déléguée départementale ANPE

## Partenaires étrangers :

- La Province de Turin
- Le Groupement de la Population de Montagne du Valais Romand
- La Commune de Pinerolo
- La Commune de Massana

## - ICOR

- Institut de la Montagne
- L'Alpe
- Laurent Madelon - Unité de Création
- La Vie Nouvelle
- Les Missions Locales Jeunes de Savoie
- Lions Club (Doyen-Aix le Revard Chambéry-Aix, Chambéry-Aix Sabaudia)
- Montagne Expansion
- Montagnes Magazine
- Nordique France
- France Bleu Pays de Savoie
- Roiret Entreprise
- Savoieexpo - Foire et Salons de Savoie
- SEATM - Service d'Etudes et d'Aménagement Touristique de la Montagne
- Ski français
- Syndicat Mixte du Haut Béarn
- SNMSF - Syndicat National des Moniteurs du Ski Français
- Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne
- TV 8 Mont-Blanc
- Université de Savoie
- Vertical - RDC

## Acteurs socio-économiques

- ADPS - Cité des langues - Association pour le Développement de la Promotion Sociale
- ADSP - Association des Directeurs des Services des Pistes
- AFPA - Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
- Alpes Magazine
- Aménagement et montagne
- ANPE
- Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et d'été
- BTP 73 - Syndicat général des entrepreneurs
- CCI - Chambre de Commerce et d'Industrie de Chambéry et de la Savoie
- CFTH - Rhône-Alpes - Centre de Formation Tourisme Hôtellerie
- Chambre d'agriculture de la Savoie
- CISM
- Comité du Bassin d'Emploi de l'Arrondissement d'Albertville
- Crédit Agricole des Savoie
- Crocodile
- Dauphiné Libéré
- Direction Départementale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- European Mountain Forum
- FAGIHT - Fédération Autonome Générale de l'Industrie Hôtelière Touristique

## Avec le concours de :

- DR-ONISEP - Délégation Régionale de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions de Grenoble
- Gendarmerie Nationale - Centre d'information et de recrutement de Lyon
- PGHM - Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne
- RETA - Réseau d'Echanges Transfrontaliers Alpins
- Syndicat National des Professionnels de la Spéléo,
- Syndicat National des Guides Touristique

# LE CAIRN

Journal du festival international des métiers de montagne

Mairie de Chambéry - BP 1105 - 73 011 Chambéry cedex  
Tel. 04 79 60 21 01 - Fax. 04 79 60 20 74  
e.montagne@mairie-chambery.fr

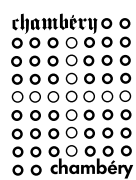
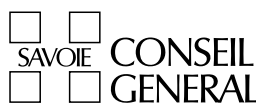
Responsable de la publication : **Monique Marchal**

Photos : **Festival international des métiers de montagne, Gilles Garofolin, DR**

Edition : **Laurent Madelon - Unité de Création**

Ce journal est diffusé gratuitement

RETROUVEZ LE PROGRAMME DES CARREFOURS, DÉBATS, COLLOQUES, ET ANIMATIONS SUR INTERNET : [www.metiersmontagne.org](http://www.metiersmontagne.org)



# LE CAIRN

n° 30

journal du festival international des métiers de montagne

09/2004

# La loi montagne a 20 ans " LA LOI MONTAGNE A VOULU ÊTRE UN VRAI PROJET DE SOCIÉTÉ "

Une loi d'orientation propre aux zones de montagne, c'est-à-dire ne concernant qu'une part du territoire national, la loi montagne fut une première dans notre pays centralisateur. Quel était le contexte dans les années 80 qui a permis que le principe de cette loi soit finalement admis et le texte adopté à la quasi unanimité en janvier 1985 ? Rencontre avec **Louis Besson**, maire de Chambéry et ancien ministre, l'un des artisans de la loi.



La loi montagne a été une promesse de 1971 faite lors d'un débat parlementaire concernant un projet de loi sur l'économie pastorale. Les parlementaires de la montagne qui étaient intervenus sur ce texte avaient cru devoir souligner que l'économie pastorale n'était qu'un élément de la vie de la montagne ; ils avaient alors mis l'accent sur la nécessité d'une loi globale. Le gouvernement de l'époque avait répondu positivement et un amendement a été voté indiquant qu'avant la fin 72, le gouvernement déposerait devant le Parlement un projet de loi propre à la montagne. Ceux qui ont pris cet engagement étaient tout à fait sincères, mais il y avait deux difficultés : d'une part, notre ancestrale tradition juridique qui veut que la loi soit la même pour tout le monde, d'autre part, le fait qu'une loi globale imposait qu'on s'intéresse à toutes les composantes de la vie montagnarde, de l'agriculture à l'énergie hydraulique, du tourisme aux productions montagnardes, de l'environnement à l'urbanisme et aux collectivités territoriales, etc. Des instances telles que le Conseil d'Etat ne pouvaient encourager l'exécutif de l'époque à s'engager dans un projet ne concernant qu'un quart du territoire et moins de 7 % de la population nationale, alors qu'une bonne quinzaine de ministères était concernée par cette loi. Or, faire travailler efficacement ensemble autant de ministères relevait de la prouesse. La suite a montré que ces difficultés avaient sans doute été sous évaluées puisque toute la décennie 70 n'a pas permis d'aboutir...

Lors de la rentrée parlementaire de l'automne 1981, j'ai proposé la création d'une commission d'enquête afin que le Parlement dispose des moyens matériels nécessaires à la bonne fin du travail engagé. C'était aussi l'occasion de se donner des méthodes de travail car le règlement de l'Assemblée nationale fait que si une commission d'enquête n'a pas rendu ses conclusions dans les six mois, son travail part au pilon : il est considéré qu'elle a échoué. Il fallait donc s'organiser selon un plan de travail très méthodique et précis. C'était aussi l'occasion de recenser au cours de ce semestre studieux, l'ensemble des préoccupations des montagnards.

Une sorte de sursaut alors que, avant la décentralisation, les territoires ne disposaient que de très peu d'outils pour se prendre en charge et d'être reconnus comme ayant la capacité à assumer leur propre avenir. La préparation de la loi montagne a constitué un important travail d'analyse des potentialités et, ensuite, la définition d'outils et de moyens reposant sur un réel projet de société. C'est la détermination collective qui a été féconde et qui a permis que, quelques années après l'adoption de la loi, un institut spécialisé en droit comparé a conclu que, finalement, la loi montagne française était la plus globale et la plus innovante des lois du genre dans les pays alpins et en Europe.

*Sur quels grands principes, avez-vous, vous les parlementaires chargés de cette commission d'enquête, convaincus les ministères concernés de la nécessité d'un tel texte de loi ?*

Cette commission d'enquête a eu le mérite de faire entendre la voix de la montagne, dont les représentants au Parlement étaient très peu nombreux. En choisissant la solution d'une commission d'enquête puis, pour l'examen du projet de loi de la commission spéciale, cela permettait de fédérer les parlementaires de montagne quel que soit leur bord politique. Même s'il y avait des divergences d'appréciation entre eux, le fait qu'ils se sentent largement minoritaires les a rapprochés, leur a donné la conviction qu'ils pouvaient faire passer des propositions que les autres admettraient. C'était important parce qu'à l'époque, en dehors de quelques zones de montagne où l'investissement touristique était fort, la montagne n'était pas dans une situation très florissante, notamment du fait de la forte décroissance démographique. Mais le contexte permettait d'organiser

*Comment avez-vous travaillé, quelle méthode avez-vous utilisée pour animer la consultation nationale sur ce projet de loi et au cours des travaux préparatoires ?*



**" Quel avenir pour la loi montagne ? "**

Ce sera le thème d'un débat public qui se déroulera le 25 novembre, marquant les 20 ans de l'adoption de ce texte. Dans notre prochain numéro, qui paraîtra le jour même, Louis Besson lancera le débat en établissant son propre bilan de la loi et en présentant ses réflexions sur le bilan de cette loi. Un numéro dans lequel vous retrouverez l'éditorial des coprésidents, André Gilbertas et Claude Muyard, qui montreront que le festival s'inscrit finalement tout à fait dans l'esprit de la loi montagne.

publique et suspendu au bon vouloir des dirigeants politiques du moment. Il s'agissait au contraire d'impulser une démarche de valorisation des atouts, d'identification de tout ce que la montagne apporte à la collectivité nationale et au-delà, pour légitimer l'idée d'un échange équilibré prenant une tout autre dimension que la seule compensation des handicaps. En fait, c'est la reconnaissance d'une dignité. Nous avons donc fait valoir cette notion d'autodéveloppement qui affirmait ainsi que les montagnards devaient être les acteurs de leur avenir dans le respect de certaines orientations strictes, en termes de préservation de l'environnement par exemple puisque c'est cet aspect qui légitimait l'intervention de la collectivité nationale et européenne.

*La démarche était, et reste probablement, très novatrice...*

Elle méritait d'être largement expliquée, mais en même temps, quelques grands principes étaient d'application à l'ensemble du territoire montagnard. Il s'agissait de prendre en compte le fait que la montagne était humainement minoritaire en organisant les moyens d'expression des montagnards, en créant les comités de massif et le Conseil National de la montagne. En accompagnement de ce droit d'expression, la loi montagne a affirmé le droit à la différence. Il eut été souhaitable qu'il soit davantage décliné, mais il a été vite mis en application dès qu'ont surgit les quotas de production laitière : quand ils ont été mis en place, la montagne a toujours bénéficié d'un plus. Ce droit aurait pu être appliqué dans d'autres domaines. Quand il a été écrit dans la loi, personne n'a pensé que les montagnards voulaient remettre en cause l'unité de la République. Troisième grand principe : le droit à la solidarité, conçue comme un échange et certainement pas comme une forme de charité n'ayant pas sa contrepartie.

La loi montagne a d'abord été un vrai projet de société en ce sens que s'il y a eu pendant longtemps une assimilation de la montagne à ses handicaps et une revendication dominante qui était

**" ... les montagnards devaient être les acteurs de leur avenir dans le respect de certaines orientations strictes... "**

la compensation des handicaps, ceux qui ont construit cette loi ont compris qu'on ne se donnait pas les meilleurs moyens de garantir l'avenir s'il ne devait dépendre que de la manne

Dans ce numéro, tout le programme du

**Festival International des Métiers de Montagne 2004**

25 - 28 novembre à Chambéry.



## Sur le chemin des saveurs pour mieux connaître les métiers

Les alpagistes ont du talent. Un vrai talent de communicateurs. Et comme ils sont tout aussi généreux, ils ont imaginé de faire connaître les métiers de l'alpage en emmenant les visiteurs sur le chemin des saveurs. Dans leur "chalet d'alpage", l'Armoise d'or, il sera ainsi possible de découvrir autour d'un repas\*, la diversité et la richesse des productions montagnardes, de s'informer sur les façons de travailler, souvent ancestrales, des agriculteurs de montagne, en côtoyant les bergers, les vachers, les fromagers, les éleveurs... Et comme si cela ne suffisait pas, les alpagistes ont cherché l'excellence en conviant chaque jour, un chef de cuisine renommé à travailler sur un thème particulier. Cela pourrait être l'agneau d'alpage le premier jour, le porc le deuxième et le bœuf le troisième. L'occasion sera belle de mettre aussi l'accent sur la complémentarité des métiers, entre agriculture et tourisme, entre professions de l'alpage et des remontées mécaniques ou de l'enseignement du ski. Par exemple. Tout cela dans une ambiance qui ne démentira pas les joyeuses envolées des précédentes éditions.

\* Les repas pris à l'Armoise d'or sont payants, mais sans excès !

Le club de la presse de Savoie vous propose d'aborder lors d'un débat le thème des variations climatiques. Il aura lieu au cours du festival des métiers de la montagne de Chambéry...

Variations climatiques : Quels enjeux pour l'économie des sports d'hiver ?

Les changements climatiques (par exemple le réchauffement de la planète) ont des incidences dans les Alpes : un constat fait par les scientifiques et le vécu des stations. Cela influe donc sur les enjeux du tourisme d'hiver en Savoie et Haute-Savoie : incidence de l'enneigement sur la fréquentation des stations, migration des touristes vers d'autres destinations ? Quel avenir est alors envisageable pour la montagne économiquement et géographiquement ?

Tous ces changements entraînent aussi une modification des enjeux économiques liés au comportement des vacanciers et à l'action des acteurs locaux. Ces derniers diversifient désormais leurs prestations (nouvelles formes de glisses, nouveaux loisirs, nouvelles technologies).

# LE FESTIVAL 2004 EN TOUTES LETTRES

**A** comme... **Anniversaire.** Le Festival international des métiers de montagne fête cette année ses dix ans. Créé en 1994, dans la foulée de la première édition du guide des métiers de montagne, il est organisé tous les deux ans à Chambéry, en alternance avec une ville de la montagne étrangère. Ce fut le cas à Pinerolo, dans la province de Turin, à Martigny, dans la Valais Romand, ou à La Massana, en Andorre.

**Altai.** Situé aux confins de la Mongolie et de la Sibérie, le massif de l'Altai ne manque pas d'atouts pour s'ouvrir au tourisme, grâce en particulier à ses traditions équestres et une nature intacte. C'est dans le but de nouer des relations avec le monde du tourisme en France, qu'une délégation venue de l'Altai sera présente pour la deuxième fois à Chambéry. Attention, bonne humeur communicative.

**D** comme... **Délégations.** Nouer des relations et susciter les échanges entre montagnards est l'un des objectifs majeurs assignés au festival. Symbole de cette vocation, l'accueil de délégations étrangères dont certaines font partie des plus fidèles amis du festival, telles celles de la Province de Turin, du Valais Romand et de la cité andorrane de La Massana. Mais elles ne seront pas les seules présentes cette année puisqu'une importante délégation viendra d'Innsbruck, une autre d'Espagne et, peut-être, d'Algérie alors que des représentants du lointain massif de l'Altai seront une nouvelle fois à Chambéry en novembre prochain.

**E** comme... **Enfants.** L'une des vocations du festival est de favoriser la découverte de la montagne et de ses activités par les jeunes. Les plus jeunes même puisque plus de 2 000 d'entre eux sont déjà inscrits, via leurs écoles, pour visiter les villages du festival et profiter des animations en novembre prochain.

**F** comme... **Finances.** Le Festival international des métiers de montagne ne pourrait être organisé sans les contributions financières dont il bénéficie. Que soient ainsi remerciés le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, la Région Rhône-Alpes, le Conseil général de la Savoie, la Province de Turin, la ville de Chambéry, Chambéry Promotion, le Crédit Agricole des Savoie et la société ICOR. Des financements qui sont précieusement complétés par les cotisations des membres du festival.

**G** comme... **Gratuit.** L'accès au festival est libre et gratuit. Il est cependant nécessaire de s'inscrire au préalable pour participer aux différents carrefours et débats tout simplement en s'adressant à l'organisation (voir coordonnées en page 4).

**I** comme... **Indiscretion.** Les bonnes ondes des Alpes. Dans le cadre du festival, les radios des pays de montagne du réseau France Bleu projettent de réaliser depuis le Manège des émissions communes traitant des thématiques partagées, sous la maîtrise de France Bleu Pays de Savoie. Ces émissions seraient ainsi diffusées sur près d'une dizaine de radios du réseau France Bleu, des Vosges aux Pyrénées.

**Innsbruck.** Les relations entre le festival et la capitale des Alpes autrichiennes sont déjà anciennes. C'est cependant la première fois qu'une importante délégation venue d'Innsbruck sera accueillie à Chambéry en novembre prochain.

**M** comme... **Maitres d'œuvre.** C'est aux maitres d'œuvre que revient la responsabilité de définir les thèmes et d'organiser les carrefours et débats. Et c'est bien ce qui fait l'originalité du Festival international des métiers de montagne puisque ce sont les montagnards eux-mêmes qui en font la programmation à travers les organisations et associations professionnelles qui les représentent ou encore les administrations et services de l'État qui leur sont consacrés. Qu'ils soient ici remerciés chaleureusement pour leurs contributions.

**P** comme... **Produits,** de l'agriculture, bien sûr, mais aussi de l'artisanat présents dans les différents villages du festival, comme une invitation à découvrir les massifs de montagne et leur culture. À noter que la thématique des productions agricoles fera l'objet d'un colloque, soutenu par le Ministère de l'Agriculture, intitulé "Qualité, produits, terroirs... Montagne et mondialisation" qui se déroulera au centre de congrès le vendredi 26 novembre de 9 heures à 17 heures 45 (entrée libre). Produits, encore, et saveurs d'alpage. Chaque jour un chef de cuisine se verra confié un produit différent à préparer qui sera possible de déguster à l'Armoise d'Or, chalet des sociétés d'économie alpine de Savoie et Haute-Savoie (voir encadré par ailleurs).

**R** comme... **Rencontres.** Le festival plate-forme d'échanges ? Pour preuve, une bonne vingtaine de manifestations de tous ordres, réunions, assemblées générales, débats, séminaires, etc, sont inscrites au calendrier à l'initiative des organisations professionnelles, syndicats et associations.

**S** comme... **Ski.** C'est une nouveauté de l'édition 2004 du festival : en plus de l'espace dédié au ski alpin, un stade de neige sera entièrement réservé à la pratique du ski de fond. Animé par Nordique France, il vient ainsi compléter toute une gamme d'animations qui permettront aux plus jeunes de découvrir les activités sportives que l'on peut pratiquer en montagne (voir programme des animations par ailleurs).

**V** comme... **Villages.** Comme il est désormais de tradition, le festival est organisé en grands espaces, chacun consacré à un thème particulier. Ainsi le Village formation permet de s'informer sur les différentes filières, de confronter un projet professionnel avec les possibilités de formations proposées ou encore d'affiner ses recherches ; le Village de l'emploi permet, outre de consulter des offres d'emploi, de préparer sa recherche ou de s'informer sur les différents statuts sociaux ; le Village des professionnels enfin, a pour objectifs de permettre à celles et ceux qui s'intéressent plus particulièrement à tel ou tel métier de rencontrer directement les professionnels. L'accès aux différents villages est gratuit.

**Volontaires.** L'organisation du festival est basée sur l'implication bénévole des maitres d'œuvre. Ce principe vaut aussi pour l'accueil et l'information des visiteurs, confiés comme les années précédentes aux jeunes volontaires – ils seront 120 cette année – venus d'établissements de l'Éducation nationale, de l'enseignement agricole, et d'organismes de formation initiale ou continue des massifs français.



S'informe r, échanger, débattre, rencontrer...

# LES CARREFOURS

1	Centre de ressources interrégional alpin sur la pluriactivité et le travail saisonnier	<b>La prise en compte des conditions de vie et de travail des saisonniers : véritable enjeu ou effet de mode ?</b>	Les conditions de vie et de travail des saisonniers font régulièrement l'objet d'articles de presse, de rapports, d'enquêtes et de chartes. Pénurie de logements et d'infrastructures, violations du droit du travail, conduites à risques, précarité et marginalisation sont autant de problèmes récurrents qui reviennent d'année en année sur le devant de la scène. Est-ce que vraiment rien n'a changé ? Comment étendre les actions entreprises à l'ensemble du territoire ? Les échanges porteront notamment sur la question du logement des saisonniers, à partir d'exemples concrets.
2	Centre de ressources interrégional alpin sur la pluriactivité et le travail saisonnier	<b>Comment et pourquoi assurer l'avenir des maisons des saisonniers ?</b>	Les maisons des saisonniers, de la saisonnalité ou du travail saisonnier, les espaces saisonniers et les cellules d'accueil des saisonniers ont en commun la volonté d'améliorer la situation des travailleurs saisonniers... et des perspectives d'avenir fragiles. Comment impliquer les employeurs et les collectivités locales dans la gestion de ces structures ? Sur quels financements et sur quels partenariats peuvent-elles compter pour perdurer ? Comment développer le travail en réseau et poursuivre la professionnalisation des animateurs ? Enfin, les missions des maisons des saisonniers doivent-elles évoluer ?
3	DDTEFP* de Savoie et Centre de ressources interrégional alpin sur la pluriactivité et le travail saisonnier * Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	<b>Comment définir et obtenir un véritable droit à la formation des saisonniers et pluriactifs ?</b>	Dans les textes et sur le terrain, les choses évoluent pour les travailleurs saisonniers et pluriactifs, longtemps exclus de fait des dispositifs de formation classiques. Quelles adaptations ou quelles innovations est-il possible de développer pour leur ouvrir un véritable droit à la formation ? Comment améliorer l'accès de publics "atypiques" à des formations classiques ? Est-il possible de se former à la saisonnalité ou à la pluriactivité ? Un rapide état des lieux servira de base à la discussion et devrait permettre de proposer des solutions aux travailleurs saisonniers et pluriactifs...
4	ADECCO, le Centre de Formation aux Métiers de Montagne de Thônes et Centre de ressources interrégional alpin sur la pluriactivité et le travail saisonnier	<b>Les complémentarités d'activités, facteur d'amélioration du travail saisonnier ?</b>	Le travail saisonnier est précaire par nature. Mais les saisons d'hiver et d'été, à la montagne, sur la côte ou sur des exploitations agricoles, peuvent se compléter. Elles se complètent parfois même sur un territoire. Est-il possible de tirer parti de telles complémentarités pour lutter contre la précarité de l'emploi saisonnier ? Existe-t-il des "combinaisons gagnantes" et d'où viennent parfois les difficultés ? Plusieurs solutions possibles seront explorées au cours de ce carrefour...
5	Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)	<b>Conditions de vie des saisonniers et projets de charte de l'emploi</b>	"L'envers du décor"
6	Confédération Générale des Travailleurs (CGT)	<b>Le logement des saisonniers, conditions sociales</b>	Bilan de la mise en œuvre de l'accord interprofessionnel Savoie. Situation et réalisation de logement saisonniers sur les massifs. Modifications législatives à apporter. Rôle et place des différents financeurs. Respect du droit du travail, quelles adaptations, quels contrôles ?
7	Force Ouvrière (FO)	<b>Quelle protection sociale pour les saisonniers et pluriactifs ?</b>	Mettre en relief les problèmes rencontrés par les travailleurs pluriactifs en matière de conditions de travail, de prévoyance, de formation et de promotion sociale. (prévoyance, conditions de vie (logement), droit à la médecine du travail, droits à la formation).
8	Handicap Info et ATD Savoie	<b>Les personnes en situation de handicap en montagne</b>	Illustration d'activités à travers des témoignages. Actions mises en place par les acteurs touristiques pour faciliter l'accès aux vacances en montagne.
9	Réseau Éducation à l'Environnement Montagne	<b>Comment réussir une éducation à l'environnement de qualité dans les territoires montagnards pour un développement durable ?</b>	La fragilité des équilibres en montagne impose des politiques territoriales respectueuses du milieu naturel et des habitants. Des programmes d'éducation à l'environnement (EE) vers un développement durable permettent de sensibiliser l'ensemble de la population et des acteurs à de nouveaux comportements. Quelle concertation mettre en œuvre à l'échelle des territoires pour ces actions ? Avec quels partenariats et quels acteurs ? Quels dispositifs d'accompagnements et de formations pour une meilleure professionnalisation des pratiques d'éducation à l'environnement montagnard ?
10	Equipe secours en Montagne Sapeurs-Pompiers	<b>Les Sapeurs-Pompiers dans le Secours en Montagne. L'exemple de la Savoie</b>	Formations : l'application du guide national de référence. L'alerte : déclenchement et gestion. L'implication des Professionnels et des Volontaires. Les Equipementiers de Première Intervention Montagne (EPIM). L'organisation du Secours en Montagne chez les Sapeurs-Pompiers.
11	AGC Consultants	<b>Les métiers de consultants en tourisme</b>	Auditer pour évaluer. Proposer une stratégie pour repositionner un produit, un service, une station, une ville, une base de loisir, un parc, un hôtel, un village vacances... Conseiller la mise en œuvre des choix retenus pour agir.
12	Association des Directeurs de Services des Pistes (ADSP)	<b>Entretien et préparation des pistes</b>	Faire le point sur l'évolution des techniques et des matériels d'entretien de la neige sur les pistes.
13	Syndicat National des Accompagnateurs en montagne	<b>Etre accompagnateur en montagne et agriculteur</b>	A partir de témoignages d'agriculteurs/accompagnateurs en montagne, montrer la complémentarité entre les activités, la réalité de ce type de pluriactivité, la diversité des activités et des produits développés, la diversité des situations et des statuts, les problèmes rencontrés pour exercer les deux activités ou pour développer des activités liées à l'agrotourisme.
14	Association GESCH	<b>Les Kalash, une société montagnarde en voie de disparition</b>	Faire connaître une société aux traditions semblables aux nôtres, mais restée "archaïque". Une société indo-européenne archaïque face à la modernité.
15	Ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture	<b>Quelles politiques publiques de formation pour vivre et travailler en montagne ?</b>	
16	Mutualité Française Savoie – pôle ressources régional en promotion de la santé dans les stations de tourisme	<b>Accès aux soins et à la prévention des personnes travaillant en station de tourisme alpin</b>	
17	Groupe de gendarmerie	<b>Les métiers de la gendarmerie dans le domaine de la montagne</b>	Faire connaître toutes les missions de la gendarmerie nationale en montagne : la formation, la police judiciaire, le secours et la prévention.
18	Université de Savoie : Cellule reprise d'études et validation des acquis	<b>La validation des acquis de l'expérience (VAE) et les métiers de la montagne</b>	Informez les professionnels de la montagne de la démarche VAE. Identifier les enjeux et les pratiques de la VAE pour les professionnels de la montagne.
19	Institut de la Montagne	<b>Mise en place d'un centre de ressources et de données sur la montagne</b>	L'Institut de la Montagne prépare, avec de nombreux partenaires, la mise en place d'un Centre de Ressources et de données sur les montagnes françaises, destiné aux institutions, aux acteurs socio-économiques et aux chercheurs. Ce carrefour sera l'occasion de discuter du projet et de recueillir les attentes des utilisateurs potentiels.
20	SEA des Pays de Savoie	<b>Agriculture-Tourisme, employeurs de main d'œuvre saisonnière. Quel partenariat ? Quelle complémentarité ?</b>	L'objectif est bien de se faire rencontrer deux publics d'employeur : les employeurs du tourisme hivernal et les employeurs du monde agricole montagnard, tous les deux employeurs de main d'œuvre saisonnière. Il s'agit pour les structures "employeuses" de tisser des liens de manière à pouvoir offrir aux salariés la possibilité d'avoir un travail saisonnier, à l'année, grâce à la complémentarité de l'offre des différents employeurs. Ce carrefour devra être l'occasion de voir quels sont les outils (contrats de travail, structure d'embauche, etc) concrets existants, à créer ou à activer entre ces différents employeurs, de manière à favoriser la sédentarisation de saisonniers sur les Pays de Savoie.
21	UFR-Centre Interdisciplinaire Scientifique de la Montagne- Université de Savoie	<b>Apport des recherches scientifiques au développement des stations de montagne : Eau, Climat et Environnement</b>	Apport des recherches scientifiques au développement des stations de montagne - EAU : qualité, approvisionnement, l'eau et les refuges - CLIMAT : paléoclimat et enneigement - ENVIRONNEMENT : réhabilitation des sols et des pelouses
22	Délégation Régionale ONISEP Grenoble	<b>La biqualification adaptée au contexte montagnard</b>	La biqualification constitue une des réponses aux exigences de la pluriactivité en montagne. Ce carrefour a pour objectif d'en montrer la nécessité et surtout de témoigner de la diversité de ses modalités. Une insertion réussie et durable en milieu montagnard passe souvent par l'acquisition de multi-compétences qui peuvent être acquises successivement, mais peuvent aussi être intégrées dans un projet de formation prenant en compte d'emblée une perspective : on est alors dans une logique de biqualification. Le carrefour se fera passer en revue les principales formules de biqualification, en prenant appui sur l'exemple de la région Rhône-Alpes et plus spécifiquement de l'académie de Grenoble, où sont implantées la grande majorité des établissements ou organismes assurant ce type de formations au niveau national.